



FORMATION **EXPERTE**

RESPONSABILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS PERSONNES MORALES

EXPERTS INTERVENANTS :

Juriste en droit de la santé

Expert membre du réseau Phosphoria



Paris
24 et 25 nov. 2025



Paris
22 et 23 juin 2026

RESPONSABILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS PERSONNES MORALES



2 jours



1 170€ TTC



22-23/06/2026 - Distanciel



Disponible en intra

> OBJECTIFS

- Déterminer les responsabilités des établissements de santé en tant que personnes morales : améliorer la gestion des risques et la conformité réglementaire
- Maîtriser les procédures et leurs conséquences : optimiser la préparation et la réponse aux incidents juridiques, commission des usagers, saisine du défenseur des droits
- Intégrer la gestion des plaintes et des incidents : renforcer la satisfaction des patients et réduire les contentieux

> PROGRAMME

I. EXPLIQUER LA RESPONSABILITÉ CIVILE DE L'ÉTABLISSEMENT

- Présentation de la responsabilité civile des personnes morales
- Caractéristiques de la responsabilité hospitalière
- Conséquences pratiques de la mise en œuvre
- Résolution de cas pratiques

II. APPRÉHENDER LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DE L'ÉTABLISSEMENT

- Éléments constitutifs de la responsabilité pénale
- Spécificités de la responsabilité pénale
- Conséquences pratiques
- Étude de cas pratiques

III. L'ENGAGEMENT DE LA RESPONSABILITÉ NON INDEMNITAIRE

- La commission des usagers
- La saisine du Défenseur des droits

IV. ÉVALUATION DE LA SESSION

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Travail d'analyse et d'échange à partir des expériences des stagiaires et de l'expert-formateur
- Ateliers pratiques
- Séance de questions-réponses
- Évaluation pré-post formation

> PROFIL DES INTERVENANTS

- Juriste en droit de la santé
- Expert membre du réseau Phosphoria

> PUBLIC CONCERNÉ

- Directions d'établissements de santé
- Cadres supérieurs
- Responsables administratifs

LES + PHOSPHORIA

- Cas pratiques pour une meilleure application des concepts théoriques
- Experts en droit de la santé pour une formation de haute qualité
- Formation interactive avec des séances de questions-réponses

BULLETIN D'INSCRIPTION

VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE LA FORMATION CONTINUE

Merci de bien vouloir retourner ce document complété à formation@phosphoria-formation.fr

Organisme de formation spécialisé du secteur sanitaire et médico-social
Déclaration d'activité n° 1192 08550 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) ODP n°1502

Référence module : MOD_00479 : Responsabilité des établissements personnes morales

Tarif individuel : 1170 €	▼ Choisir votre session : Durée : 2 jours - 14h de 9h00 à 17h00	
Notre offre exclusive à la commande : pour 2 participants à la même formation -10% pour 3 participants à la même formation -25%	☐ 24-25/11/2025 - Paris	☐ 22-23/06/2026 - Paris

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 1

► Civilité : ☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.	► Prénom :	► Nom :
► Fonction (Métier) :		
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :		▼ Téléphone portable (Obligatoire) :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 2

► Civilité : ☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.	► Prénom :	► Nom :
► Fonction (Métier) :		
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :		▼ Téléphone portable (Obligatoire) :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 3

► Civilité : ☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.	► Prénom :	► Nom :
► Fonction (Métier) :		
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :		▼ Téléphone portable (Obligatoire) :
► Besoin d'assistance si situation de handicap : ☐ Non ☐ Oui, nom du participant concerné:		

RENSEIGNEMENTS DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

☐ Cocher cette case si la personne en charge du dossier et le participant sont la même personne

► Civilité : ☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.	► Prénom :	► Nom :
▼ Fonction (Métier) : ☐ Directeur des affaires médicales ☐ Directeurs des soins ☐ Dir/Resp de la formation continue		▼ Service ou Pôle d'appartenance : ☐ Dir/Resp des ressources humaines ☐ Responsable administratif ☐ Autre :
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :		▼ Téléphone portable (Obligatoire) :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

☐ Établissement

☐ Particulier

▼ Raison Sociale :		▼ Numéro de SIRET :
► Adresse (numéro, voie et complément) :		
► Code Postal :	► Ville :	

SERVICE FACTURATION

☐ Cocher si identique à l'adresse du service formation

► Prénom :	► Nom :	► E-mail :
► Facturation par :	☐ L'Établissement ☐ Chorus Pro	
► N° d'engagement et code service :		
► Adresse (numéro, voie et complément) :		
► Code Postal :	► Ville :	► Téléphone :

SIGNATURES ET CACHETS (Incluant les Conditions Générales de Vente)

Fait à le	Fait à le
Le client	L'Entreprise Médicale

POURQUOI CHOISIR PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale

Un savoir-faire pédagogique éprouvé depuis 27 ans

+3000 professionnels de santé formés chaque année et **plus de 200 formateurs experts santé**

150 formations en management, organisation de soins, droits et responsabilités, qualité et gestion des risques, stratégie et performance

Membre du Groupe MNH, une priorité donnée à la **santé physique et psychologique des soignants**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTACT

Si besoin d'une assistance en rapport avec une situation de handicap contactez-nous :

par téléphone : 01 47 24 07 99 - par mail : formation@phosphoria-formation.fr

PARTICIPATION

Les prix hors taxe par participant sont indiqués sur le programme de chaque formation inter-entreprise. Les formations intra-entreprise font l'objet d'un devis.

Ce prix non soumis à TVA comprend :

la participation à la session de formation, rafraîchissements, boissons chaudes et viennoiseries (présentiel). Les déjeuners sont à la charge des stagiaires.

INSCRIPTION

Dès réception du bulletin d'inscription pour un ou plusieurs participants valant convention simplifiée de la formation continue, une confirmation vous sera adressée. Une convocation et un plan d'accès vous seront adressés ultérieurement.

Notre offre exclusive à la commande :

pour 2 participants à la même formation -10%

pour 3 participants à la même formation -25%

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Celui-ci, en précisant toujours le numéro de facture, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque à l'ordre de l'Entreprise Médicale
- ou

- par virement direct à l'ordre de : Société Générale, compte l'Entreprise Médicale – IBAN : FR76 3000 3033 9100 0200 2557 831 – BIC : SOGEFRPP

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

La signature du bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées ci-dessous.

Toute annulation doit être notifiée par écrit. Les frais suivants s'appliquent :

- Annulation entre 20 et 8 jours ouvrables avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 50 % du prix total.

- Annulation moins de 8 jours ouvrable avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 100 % du prix total.

Les frais d'annulation ne sont pas remboursables par les organismes financeurs.

Report par le client : Les demandes de report doivent être reçues au moins 4 semaines avant le début de la Formation. La nouvelle date doit être fixée dans l'année en cours, en accord avec L'ENTREPRISE MEDICALE.

Report par L'ENTREPRISE MEDICALE : En cas de force majeure, maladie ou indisponibilité d'un formateur, L'ENTREPRISE MEDICALE se réserve le droit de reporter la Formation et en informera le Client dès que possible.

Abandon ou absence : Tout abandon ou absence, même justifié, ne donne lieu à aucun remboursement ni réduction du coût de la Formation.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les présentes conditions définissent le cadre de collecte et de traitement des données personnelles par L'Entreprise Médicale lors de l'inscription aux formations. Les données requises sont essentielles à la gestion de l'inscription et à la communication relative aux formations.

L'utilisation des données se limite à ces fins, excluant toute cession à des tiers.

L'Entreprise Médicale garantit la confidentialité et la sécurité des données conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1976. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, exerçable par demande écrite.

Pour toutes questions relatives à votre inscription,

merci de contacter l'équipe Administration des ventes : formation@phosphoria-formation.fr

